



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2014-472**

Séance publique du

16 décembre 2014

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-57720-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGITIMITÉ ✓

OBJET : DENOMINATION DE BATIMENTS QUARTIER DU JAS DE BOUFFAN ET QUARTIER DES MILLES

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 8.4
Aménagement du territoire

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX
CO-RAPPORTEUR(S) : M. MAINA Claude, M. DONATINI Gilles

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DENOMINATION DE BATIMENTS QUARTIER DU JAS DE BOUFFAN ET
QUARTIER DES MILLES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Il vous est proposé une dénomination pour les deux bâtiments municipaux suivants :

- l'auberge de jeunesse au quartier du jas de bouffan
- la salle des fêtes des Milles

L'Auberge de Jeunesse d'Aix-en-Provence est liée aux mouvements d'éducation populaire. A ce titre, elle est sous le régime associatif. Elle participe à proposer un lieu aux jeunes du monde entier afin de leur permettre la rencontre et l'échange international, à promouvoir la tolérance et le respect des hommes les uns envers les autres.

Construite dans le quartier du Jas de Bouffan – Avenue Marcel Pagnol, elle a été sous la direction emblématique de Joseph TOGNELLINI de 1974 à 2009, date de son départ à la retraite.

Pour rendre hommage à cette figure du monde associatif aixois disparue en janvier 2013, il vous est proposé la dénomination suivante :

« Auberge de Jeunesse Joseph TOGNELLINI »

Par ailleurs, la Salle des Fêtes située Place de la Liberté aux Milles est une salle polyvalente et un centre culturel important dans le village.

En souvenir de l'ancienne cave coopérative au lieu et place de laquelle la salle des fêtes a été implantée, la dénomination « **Espace des Vignerons** » vous est proposée.

A l'intérieur de ce bâtiment, il vous est proposé de dénommer la salle où se déroulent les manifestations et spectacles « **Salle Robert REY** » et la salle réservée aux activités « **Salle Paul PELLEGRIN** ».

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** les dénominations qui vous sont proposées « **Auberge de Jeunesse Joseph TOGNELLINI** » et « **Espace des Vignerons** » pour les deux bâtiments, « **salle Robert REY** » et « **Salle Paul PELLEGRIN** » pour les deux salles intérieures de l'Espace des Vignerons.

DL.2014-472 - DENOMINATION DE BATIMENTS QUARTIER DU JAS DE BOUFFAN ET
QUARTIER DES MILLES-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)